

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L325-1 à L325-51 ;
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2026 ;
- Vu l'arrêté du 29 janvier 2026 nommant le jury du concours externe de l'agrégation, section arts plastiques, pour la session 2026 ;
- Vu la proposition de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : Sont nommé(e)s pour les épreuves orales d'admission du concours susvisé :

Examinatrices spécialisées

Mme Lydie DELAHAYE Maîtresse de conférences	Académie de PARIS
Mme Alix DE MORANT WALLON Professeure des universités	Académie de MONTPELLIER
Mme Sandrine ESCHENAUER Maîtresse de conférences	Académie d' AIX-MARSEILLE
Mme Astrid HUGUET Professeure agrégée	Académie de CLERMONT-FERRAND
Mme Catherine KEREVER Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale	Académie de BORDEAUX
Mme Sandie LANNOT Professeure agrégée	Académie de BORDEAUX
Mme Karine LESPAGNOL Professeure agrégée	Académie de TOULOUSE
Mme Mathilde MURAT Professeure agrégée	Académie de TOULOUSE
Mme Alicia PELLETIER Professeure agrégée	Académie de VERSAILLES
Mme Emeline ROY Maîtresse de conférences	Académie d' AIX-MARSEILLE
Mme Julie SONHALDER Professeure agrégée	Académie de NICE

Examineurs spécialisés

M. Frédéric ASTRUC
Maître de conférences

Académie de MONTPELLIER

M. Olivier BERSOU
Professeur agrégé

Académie de NICE

M. Bruce DESILVE
Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional

Académie de TOULOUSE

M. Lucas FIGARD-PONCET
Professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

M. Stéphane JACOB
Professeur agrégé

Académie de POITIERS

M. Rodolphe KRIENNEVALT
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

M. Ronan MAREC
Professeur agrégé

Académie de POITIERS

M. Christophe MOINEAU
Maître de conférences

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 30 janvier 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

